



Compte-rendu audio conférence du mercredi 22 avril 2020.

La Direction a organisé une conférence à destination des Organisations Syndicales, afin de leur faire part d'un certain nombre d'informations en matière de ressources humaines et pour faire un point sur les métiers.

Ressources humaines.

- Situation administrative des agents.

Il y a 19,40 % des agents présents sur sites, 17,46 % des personnels en télétravail et 40,62 % des agents sont en ASA.

Ces chiffres ne comprennent pas les agents en arrêt maladie, ou en congés.

La question de l'impact des autorisations d'absence particulière sur les jours RTT n'est toujours pas tranchée à ce jour par la DG.

La direction est en attente d'une note de la DG.

Concernant, les jours de congés 2019 reportés en 2020, ils devaient être déposés avant le terme des vacances de Printemps. Compte tenu de la crise sanitaire en cours, la CFTC souhaite que la règle soit assouplie.

Pour l'heure, la décision sera prise au niveau interministériel.

Nous sommes en attente du nombre de personnes en présentiel dans chaque service.

La situation des stagiaires :

Le Rhône attend 69 stagiaires B et 12 stagiaires A.

La direction a prévu de les accueillir le 18 mai.

A l'heure actuelle la direction étudie la manière d'organiser au mieux le stage tout en respectant la distanciation sociale...

Informations de la Direction.

Le gel hydroalcoolique a été distribué ou sera distribué dans les services en prenant en compte le nombre de personnes amenées à en avoir l'utilité.

Les lingettes désinfectantes sont plus difficiles à obtenir, car cela dépend de l'approvisionnement en matière première pour les produire.

Rien de nouveau sur le principe de la distanciation sociale et du nettoyage des mains.

Les principes posés et relatifs au dé-confinement et restauration :

La Direction indique que si les restaurants administratifs n'ont pas ré-ouverts lorsque le dé-confinement sera acté, alors les règles précisées par décret s'appliqueront.

C'est-à-dire que le remboursement des repas se fera sur justificatifs, les modalités seront précisées

ultérieurement.

L'absence de cantine concerne aussi les personnels rattachés aux cantines actuellement fermées mais aussi ceux des services qui n'ont plus accès à une cantine et avec laquelle il y avait un accord de restauration inter-professionnel (Bron, Caluire notamment).

(pour plus d'information sur ce point vous pouvez nous écrire sur notre mail cftc.drifip69@dgfip.finances.gouv.fr).

Information sur l'activité

La situation est la suivante :

Concernant les brigades de vérifications, plus précisément le nombre de « contrôle niveau 2 » liés aux sollicitations du Fonds de Solidarité, le nombre varie chaque jour. Il n'est pas prévu pour l'heure que la mission confiée aux Brigades s'écarte de la note précisant les modalités de traitement de ces listes.

Concernant le télétravail, il a été indiqué que chaque agent en situation de télétravail avait reçu un mail pour « convention », mail qui le « protège ».

Le mail est simplifié et permet de couvrir en cas d'accident lors de la période d'activité.

Les modalités de la campagne IR :

La possibilité d'attribution de téléphone portable pour la campagne IR est à l'étude.

Les EDR pourront être sollicités pour la réalisation de la campagne IR. Pour l'heure, leur situation n'a pas été clairement précisée.

Le nombre d'agents sollicités pour participer à la campagne IR devra tenir compte des contraintes de places, mais aussi des contraintes sanitaires préconisées !

Après le 11 mai, l'accueil se fera sur rendez-vous même si des interviews ont pu laisser penser que l'accueil s'effectuerait comme la DRFIP l'a connue.

Le PCA (Plan de Continuité de l'Activité) sera actualisé très prochainement...

* * * * *

Si vous avez connaissance de collègues qui vous paraissent fragilisés pendant cette période de confinement parlez nous en. Vous pouvez en faire de même si vous-même, ou des collègues, n'ont plus de contacts avec leur chef de Service.

En cas de besoin, le numéro de la plate-forme « psychologue » peut être utilement rappelé.

Ce service propose une assistance anonyme et confidentielle, il est joignable gratuitement 24h/24 et 7j/7 au 0805 230 809)

Prenez soin de vous

David Leyrat

Mail : cftc.drifip69@dgfip.finances.gouv.fr